

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 11 février 2011
(convocation du 31 janvier 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Onze Février Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie-Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. GAUTE Jean-Michel à M. SIBE Maxime
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. MAURRAS Franck à M. TURON Jean-Pierre
M. BAUDRY Claude à M. ANZIANI Alain à partir de 11 h 50
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme BONNEFOY Christine
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme PARCELIER Muriel
M. CAZENAVE Charles à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
Mme COLLET Brigitte à Mme SAINT-ORICE Nicole
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DUBOS Gérard à Mlle DELTIPLE Nathalie à partir 10 h 30

M. DUPOUY Alain à M. DELAUX Stéphan
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
Mme FOURCADE Paulette à Mme FAORO Michèle
M. GALAN Jean-Claude à M. FEUGAS Jean-Claude
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel
M. LOTHAIRE Pierre à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. MOGA Alain à M. SOLARI Joël
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 11 h 15
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme WALRYCK Anne à M. DUCASSOU Dominique

LA SEANCE EST OUVERTE

BLANQUEFORT - Ensemble immobilier bâti situé 20 rue Edmond Blanc
□ cadastré CO 28 - Cession à la Commune - Décision

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

A la demande de la Commune de Blanquefort, la Communauté Urbaine de Bordeaux a exercé son droit de préemption urbain à des fins communales à l'encontre d'un ensemble immobilier bâti dénommé « Château de Cambon » comprenant divers bâtiments en état de ruines ainsi qu'un parc arboré, d'une superficie totale de 15 387 m², sans occupant, cadastré CO 28, situé 20 rue Edmond Blanc à BLANQUEFORT, appartenant aux consorts DE FOULHIAC DE PADIRAC.

Cette acquisition s'inscrit dans l'objectif communal de renouvellement urbain intégré au bourg de Caychac et au Parc de Cambon avec mise en valeur du bâtiment historique remarquable existant sur ce site, faisant l'objet d'une protection patrimoniale et paysagère au titre de l'article L 123.1.7 inscrite au P.L.U.

C'est ainsi que notre Etablissement public poursuit actuellement la complète régularisation par acte notarié de cette acquisition moyennant un prix de 439 000 euros augmenté des frais notariés non connus à ce jour.

La Commune de Blanquefort ayant fait part de son souhait de procéder au rachat de ce bien sans délai, il est dès maintenant proposé de consentir à la cession demandée.

Compte tenu du rachat immédiat sollicité, cette transaction s'effectuerait sur la base du prix d'achat précité de 439 000 euros, augmenté des frais notariés non connus à ce jour.

Cette opération immobilière sera, en application de l'article 11 de la Loi n° 95-127 du 8 février 1995 et de la circulaire ministérielle du 12 février 1996, visée au bilan annuel de la politique foncière ainsi qu'au tableau annuel des acquisitions-cessions en vue de leur annexion au compte administratif, tant en ce qui concerne notre Etablissement public que la Commune.

Cette cession s'effectuera hors TVA, s'agissant de la réalisation d'un équipement public communal, la Communauté Urbaine de Bordeaux intervenant dans l'intérêt général en se plaçant en dehors de toute démarche d'aménagement et de commercialisation et réemployant autrement au service de ses missions la valeur de son actif.

France Domaine, régulièrement consulté, a estimé à 468 000 euros la valeur vénale de ce bien par communiqué n°2010-056V3450 du 3 novembre 2010.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les dispositions du Code de l'Urbanisme,

VU l'avis de France Domaine n°2010-056V3450 du 3 novembre 2010.

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE

Le projet communal de renouvellement urbain intégré au bourg de Caychac et au Parc de Cambon de la Commune de BLANQUEFORT nécessite la cession à celle-ci de l'ensemble immobilier bâti situé 20 rue Edmond Blanc à BLANQUEFORT, cadastré CO 28, en vue de la valorisation patrimoniale et paysagère de ce site, destiné à l'usage du public.

DECIDE

Article 1 : La cession à la Commune de Blanquefort de l'ensemble immobilier bâti d'une superficie de 15 387 m², cadastré CO 28, situé 20 rue Edmond Blanc à BLANQUEFORT, est consentie dans les conditions précitées moyennant le prix de revient défini ci-dessus.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer l'acte et tous autres documents afférents à cette transaction.

Article 3 : La recette correspondant sera imputée au budget principal de l'exercice concerné au Chapitre 77, Compte 775, Fonction 8240, CRB A 430.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 11 février 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. JEAN TOUZEAU